



UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER, BIEN SE PRÉPARER ET RÉUSSIR

# ÉCHEC À L'ÉCHEC - AOÛT 2025

Notre objectif est de donner un coup de pouce aux élèves du secondaire pour les aider à gérer au mieux leur année scolaire, et ce dans les meilleures conditions possibles. Nos priorités sont de combler leurs lacunes, de leur rappeler les notions fondamentales et de restaurer leur confiance face à des matières qu'ils redoutent parfois.

Les groupes, limités à 10 élèves, sont animés par des professeurs diplômés et expérimentés qui, au cours des séances quotidiennes d'1h15, adaptent leur action pédagogique aux difficultés spécifiques de chacun, de la 1<sup>re</sup> secondaire à la 6<sup>e</sup> secondaire.

Sauf cas de force majeure, nous garantissons l'organisation des Ateliers dans chacun des Centres proposés, pour toutes les matières pour lesquelles un minimum de 4 élèves sont inscrits.

**DATES DES COURS**

du LU 28.07 au JE 07.08 (9 jours)  
du LU 04.08 au JE 14.08 (9 jours)  
du LU 11.08 au VE 22.08 (9 jours ; pas le 15/08)  
du LU 18.08 au VE 22.08 (5 jours)

**LIMITE D'INSCRIPTION**

VE 18.07 à 12h (On-line : SA 19.07 à 14h)  
VE 25.07 à 12h (On-line : SA 26.07 à 14h)  
VE 01.08 à 12h (On-line : SA 02.08 à 14h)  
VE 08.08 à 12h (On-line : SA 09.08 à 14h)

**LIMITE D'ANNULATION**

VE 18.07 à 12h  
VE 25.07 à 12h  
VE 01.08 à 12h  
VE 08.08 à 12h

**HORAIRE**

- entre 8h15 et 13h30.
- 1h15 par jour et par matière (max. 4 matières différentes à choisir par jour).
- horaire : - expédié par mail 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription on-line.  
- expédié par SMS 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription par courrier ou mail.  
- si vous n'avez pas reçu l'horaire dans ce délai, téléphonez-nous au 02 537 03 25, entre 9h et 16h30.



**CHOIX DES CENTRES ET DES MATIÈRES** voir pages 2 et 3.

**INSCRIPTION**

- Sur [www.echecalechec.be](http://www.echecalechec.be) (si paiement en ligne).  
OU en renvoyant le présent bulletin d'inscription par courrier à : Échec à l'Échec - Av. Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles.  
OU scanné par mail à [info@jsb.be](mailto:info@jsb.be).
- Pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (voir ci-dessus).  
Après la date limite d'inscription : inscription acceptée en fonction des places disponibles.
- Confirmation d'inscription : - par mail si inscription on-line.  
- par SMS si inscription par courrier/mail.

**PRIX**

- 82 € par matière** choisie pour des séances d'1h15, pendant **9 jours** (voir page 2 pour les dates et les Centres possibles).
- 47 € par matière** choisie pour des séances d'1h15, pendant **5 jours** du 18 au 22.08 (voir page 2 pour les Centres possibles).

**PAIEMENT**

- Inscription sur [www.echecalechec.be](http://www.echecalechec.be) : paiement en ligne.
- Inscription via le bulletin d'inscription papier : virement sur le compte **BE24 0014 5323 8438** (BIC : GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques. Communication : nom et prénom de l'élève. Paiement au plus tard 10 jours avant le début des cours.

**ANNULATION**

- Demande d'annulation par écrit uniquement.
- Date limite : voir ci-dessus.
- Après la date limite : remboursement de 50 % uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- Un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

**ATTESTATION**

- Certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous et envoyez le formulaire type de la mutuelle par mail à [gae@jsb.be](mailto:gae@jsb.be).
- Si vous avez besoin d'une attestation de fréquentation (recours, tribunal, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session. Après la session, introduisez votre demande par mail au Directeur d'Échec à l'échec ([gae@jsb.be](mailto:gae@jsb.be)).
- Les Ateliers Échec à l'Échec ne donnent pas droit à la déductibilité fiscale.

# ADRESSE ET DATES POUR CHAQUE CENTRE

## SESSION A - DU LUNDI 28 JUILLET AU JEUDI 7 AOÛT 2025 INCLUS

9 jours  
82 € par matière choisie

### PROVINCE DU BRABANT WALLON

1. Wavre, Collège St-Jean, rue du Pont St-Jean, 48.

### RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

2. Etterbeek, Ath. Royal J. Absil, av. Camille Joset, 8.

### PROVINCE DU HAINAUT

3. Mons, Ath. Royal M. Bervoets, av. V. Maistriau, 11.

### PROVINCE DE NAMUR

4. Namur-St-Servais, Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière, 101.

## SESSION B - DU LUNDI 4 AU JEUDI 14 AOÛT 2025 INCLUS

9 jours  
82 € par matière choisie

### PROVINCE DU HAINAUT

5. Tournai, École des Frères, rue du Four Chapitre.

### PROVINCE DU LUXEMBOURG

6. Bastogne, Ath. Royal, av. de la Gare, 12.  
7. Marche-en-Famenne, Institut St-Laurent, rue Nérette, 2.  
8. Neufchâteau, Institut St-Michel, place du Château, 3.

## SESSION C - DU LUNDI 11 AU VENDREDI 22 AOÛT 2025 INCLUS (sauf le 15 août)

9 jours  
82 € par matière choisie

### PROVINCE DU BRABANT WALLON

9. Nivelles, Collège Ste-Gertrude, Faubourg de Mons, 1.  
10. Ottignies, Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas, 15  
11. Waterloo, Ath. Royal, av. Émile Theys.

### RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

13. Bruxelles-Catteau, Ath. Com. Robert Catteau, rue E. Allard, 49.  
14. Bruxelles-Jacqmain, Lycée Com. Jacqmain, rue Belliard, 135.  
15. Bruxelles-Pagodes, Ath. Com. des Pagodes, rue de Beyseghem, 141.  
16. Ganshoren, Ath. Royal, rue A. De Cock, 1.  
17. Uccle, Ath. Royal Uccle II, av. des Tilleuls, 24.

### PROVINCE DE HAINAUT

18. Ath, Ath. Royal, rue des Récollets, 9.  
19. Binche, Ath. Royal, pl. des Droits de l'Homme, 16.  
20. Charleroi, Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux, 27.  
21. Chimay, Ath. Royal, rue de Noailles, 3.  
22. Enghien, Collège St-Augustin, pavé d'Ath, 1.  
23. Fleurus, Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux, 3.  
24. Fontaine-l'Évêque, Ath. Royal L. Delattre, rue de l'Athénée, 32.

25. La Louvière, Inst. Ste-Marie, rue de l'Olive, 5.  
26. Mons, Ath. Royal M. Bervoets, av. V. Maistriau, 11.  
28. Soignies, Collège St-Vincent, ch<sup>ée</sup> de Braine, 22.  
29. Thuin, Ath. Royal, drève des Alliés, 11.  
30. Tournai, Ath. Royal Campin, rue du Château, 18.

### PROVINCE DE LIÈGE

31. Ans, Ath. Royal, rue de la Résistance, 41.  
32. Chênée, Ath. Royal, rue Bourdon, 32.  
33. Huy, Ath. Royal, quai d'Arona, 5.  
34. Liège, Ath. Charles Rogier, rue des Clarisses, 13.  
35. Seraing, Ath. Royal Air Pur, rue des Nations-Unies, 1.  
36. Soumagne, Ath. Royal, rue des Prairies, 1.  
37. Stavelot, Ath. Royal Ardennes-Htes-Fagnes, Haute Levée, 3.  
38. Verviers, Ath. Royal Verdi, rue des Wallons, 57.  
39. Welkenraedt, Ath. Royal, rue Gérard Delvoey, 2.

### PROVINCE DE NAMUR

40. Gembloux, Ath. Royal, rue Auguste Docq, 26.  
41. Namur, Ath. Royal François Bovesse, rue Lelièvre, 10.  
42. Philippeville, Ath. Royal Jean Rostand, Av. de Samart, 2

## SESSION D - DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22 AOÛT 2025 INCLUS

5 jours  
47 € par matière choisie

### PROVINCE DU BRABANT WALLON

43. Braine-l'Alleud, Institut Vallée Bailly, rue de la Vallée Bailly, 102.

### RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

44. Anderlecht, Institut Reine Fabiola (Erasmus), r. de Lennick, 808.  
45. Bruxelles-Heysel, Ath. Com. Bockstael, rue Reper Vreven, 80.

### PROVINCE DU HAINAUT

46. Loverval, Institut ND de Loverval, route de Philippeville, 35.  
47. Mouscron, ARTEM, rue de la Vellerie, 8.  
48. Péruwelz, Ath. Royal, rue des Français, 31.

### PROVINCE DU LUXEMBOURG

49. Habay-la-Neuve, Com. Scol. St-Benoît, rue du Luxembourg, 2.

### PROVINCE DE NAMUR

50. Ciney, Ath. Royal Meuse-Condroz site Ciney, sq. O. Bertrand, 1.

NOM DE L'ÉLÈVE ..... PRÉNOM ..... RAPPEL DU N° DE TÉL. : .....

Faites une croix en face de la (ou des) matière(s) choisie(s) (4 au maximum) dans la colonne qui correspond à l'année d'études de votre enfant en 2024-2025.

**ATTENTION : tous les cours ne sont pas organisés dans tous les Centres !** Reportez-vous au numéro de votre Centre repris à la page 2.

SECONDAIRE	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
<b>FRANÇAIS</b>							
Français / Orthographe							Cours organisé dans tous les Centres.
<b>LANGUES MODERNES</b>							
Allemand							21-35-37-39-49
Anglais 1 <sup>re</sup> langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise).
Anglais 2 <sup>e</sup> langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres.
Néerlandais 1 <sup>re</sup> langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres.
Néerlandais 2 <sup>e</sup> langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise).
<b>LANGUES ANCIENNES</b>							
Latin							7-14-22-26-41-45.
<b>MATHS</b>							
Mathématiques : algèbre et/ou analyse							Cours organisé dans tous les Centres.
Mathématiques : géométrie et/ou trigonométrie							Cours organisé dans tous les Centres.
Mathématiques TQ (technique de qualification)							1-2-3-4-6-7-8-9-10-11-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-28-29-31-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-47-48-49-50.
<b>SCIENCES</b>							
Sciences : biologie							1-2-3-4-5-6-7-9-10-11-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-28-29-30-31-32-34-35-37-39-40-41-42-44-45-46-49-50.
Sciences : chimie							Cours organisé dans tous les Centres.
Sciences : physique							Cours organisé dans tous les Centres.
Sciences 1 <sup>er</sup> degré (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année)							Cours organisé dans tous les Centres.
<b>AUTRES</b>							
Coaching / Méthode de travail							Cours organisé dans tous les Centres sauf 5 et 48.

Une case noire signifie que la matière n'est pas proposée dans l'année d'étude correspondante.

- PRIX** • 82 € / matière pour les sessions de 9 jours voir page 2 (une case cochée = 1 matière = 82 € = 9 jours x 1h15 de cours).  
 • 47 € / matière pour la session de 5 jours du 18 au 22.08 voir page 2 (une case cochée = 1 matière = 47 € = 5 jours x 1h15 de cours).

# ÉCHEC À L'ÉCHEC - AOÛT 2025

## BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER PAR COURRIER OU PAR E-MAIL

### A COORDONNÉES DE VOTRE ENFANT

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : ..... N° : ..... Boîte : .....

CODE POSTAL : ..... LOCALITÉ : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... Année d'études de votre enfant (en 2024-2025) .....

GSM PARENTS : ..... (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TÉL. FIXE (DOMICILE) : .....

### B DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ-E.....,

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE .....

DÉCLARE :

- avoir été informé-e que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription ;
- avoir été informé-e que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cf. page 1) et que le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé-e que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical et que le remboursement (50 %) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé-e que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé-e que les cours choisis ne se suivent pas nécessairement ; une période de battement entre 2 cours est possible (une salle d'étude libre est alors ouverte) ;
- avoir été informé-e qu'un horaire qui ne convient pas n'est pas un motif valable d'annulation ;
- avoir été informé-e que si je n'ai pas reçu l'horaire pour le jeudi matin précédant les cours, je peux appeler le 02/537.03.25 entre 9h et 16h jusqu'au vendredi ;
- avoir été informé-e qu'un cours ne sera organisé que si un minimum de 4 enfants y sont inscrits ;
- avoir été informé-e que les enfants qui fréquentent les Ateliers Échec à l'Échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenue vestimentaire, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé-e que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer et vapoter dans et à proximité de l'établissement choisi ;
- décharger les enseignant-e-s de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé-e que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers et uniquement utilisées afin de me tenir informé-e des activités organisées par les Jeunesses Scientifiques. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, je peux à tout moment m'y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite envoyée à [dpo@jsb.be](mailto:dpo@jsb.be) ou au siège social de l'asbl.

Écrire à la main « Lu et approuvé » : .....

Date et signature : .....

### C CHOIX DES DATES (LISTE DES CENTRES DISPONIBLES POUR CHAQUE PÉRIODE VOIR PAGE 2)

Du LU 28.07 au JE 07.08 - N° du Centre : ..... (de 1 à 4) Nom du Centre (= ville/commune) : .....

Du LU 04.08 au JE 14.08 - N° du Centre : ..... (de 5 à 8) Nom du Centre (= ville/commune) : .....

Du LU 11.08 au VE 22.08 (*sauf 15.08*) - N° du Centre : ..... (de 9 à 42) Nom du Centre (= ville/commune) : .....

Du LU 18.08 au VE 22.08 - N° du Centre : ..... (de 43 à 50) Nom du Centre (= ville/commune) : .....

### D CHOIX DES MATIÈRES : voir recto.

**Attention** : pour des raisons pratiques et indépendantes de notre volonté, ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment. N'hésitez pas à vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site [www.echecalechec.be](http://www.echecalechec.be)